

Un violeur détenu à la prison de Valence s'évade lors d'une sortie au zoo



Le parcours pénitentiaire d'Ahmed B. était ponctué de plusieurs incidents en détention et d'une précédente évasion en 2017 à l'issue de laquelle il avait été rapidement interpellé et réincarcéré. Cette fois, il n'a pas eu besoin d'escalader le mur de la prison et de cisailer les clôtures. Il s'est fait la belle comme un oiseau dans le parc du même nom.

Avec Eric Dupond-Moretti, qui a transformé les prisons en « clubs Med », les détenus vont désormais visiter les zoo. Histoire, peut être, de leur montrer que leurs conditions de détention sont moins sévères que celle des animaux encagés. Mais, il arrive que le compte n'y soit plus une fois la visite du zoo terminée.

Ainsi, mardi 3 mai 2022, lors d'une sortie au zoo d'Upie (1), un détenu du quartier « maison centrale du centre pénitentiaire de Valence » a fait le singe et s'est évadé. Ahmed B., 43 ans, était incarcéré depuis le 23 novembre 2005 pour purger différentes peines, notamment pour viols sous la menace d'une arme.

<https://www.msn.com/fr-fr/news/france/valence-un-d-c3-a9tenu-s-c3-a9vade-lors-dune-sortie-culturelle-au-zoo/ar-AAWUXpj?ocid=uxbndlbing>

Ahmed B., 43 ans, a profité d'un court instant de solitude dans les toilettes du parc pour prendre la fuite, au nez et à la barbe des agents pénitentiaires. Immédiatement prévenus, les services de gendarmerie ont déployé d'importants moyens opérationnels afin de localiser le fuyard. Un hélicoptère a notamment été déployé pour survoler la zone. En vain.

L'histoire, confirmée par le procureur de la république de Valence ce mercredi, prêterait à rire si l'évadé « d'Alcatraz-Valence » avait été sous le coup d'une peine légère. Mais, **l'individu de 43 ans avait été condamné à 15 ans de réclusion criminelle pour des faits de viols et d'extorsion sous la menace d'une arme.**

En effectuant quelques recherches, on apprend que ce taulard au casier judiciaire bien chargé n'en était pas à son coup d'essai. Il s'était déjà évadé de prison en 2017. Incarcéré depuis 2005, il venait de purger une peine de quinze ans de réclusion criminelle pour des faits de viols et d'extorsion commis sous la menace d'une arme. Cette condamnation avait été prononcée en 2008 par la cour d'assises du Rhône.

Le violeur anticipe une libération prévue en mai 2025

Ce détenu avait ensuite été transféré en mai 2021 à Valence afin d'effectuer le reste de « multiples » condamnations de différentes natures : atteinte aux biens et aux personnes, infractions liées aux stupéfiants, infractions au Code de la route. « Sa libération était prévue le 31 mai 2025 », indique la procureur de Valence.

Bref, selon les services d'Eric Dupond-Moretti, ministre de la justice et candidat aux prochaines élections législatives, cet hôte des services pénitentiaires « n'était pas vraiment un

mauvais bougre... Réinsérable... Même dans un zoo... ». Certes, son parcours en prison avait été ponctué de « plusieurs incidents ». L'administration pénitentiaire avait néanmoins, relevé « depuis plusieurs mois » un changement, « une dynamique positive dans son comportement ». Selon le parquet de Valence, le détenu suivait une formation et avait commencé à indemniser ses victimes. Il s'était également inscrit sur une liste d'attente pour travailler. C'est la raison pour laquelle, l'administration et le juge d'application des peines lui ont accordé cette permission de sortie culturelle sous la haute surveillance de quatre gardiens bien baraqués..

« Cette permission était prévue sur la journée dans un zoo afin de préparer l'individu à sa future sortie et d'évaluer ses capacités de réinsertion », tente de justifier le parquet.

Recherché, dans un premier temps dans l'enceinte du zoo, par les agents de l'administration pénitentiaire, ce « drôle d'oiseau » est resté introuvable. Les gendarmes ont alors été alertés et un dispositif a été mis en place pour tenter de retrouver le fugitif à l'extérieur du zoo. Il n'allait quand même pas se planquer dans l'enclo des zébus ou des lémuriens.

Le quadragénaire du centre de détention de Valence est toujours activement recherché ce mercredi 4 mai par les militaires drômois.

Bien sûr, une enquête a été ouverte dans la foulée du chef d'évasion avec flagrance et confiée à la Section de recherches de Grenoble en co-saisine avec le Groupement de gendarmerie de la Drôme. Les investigations étaient toujours en cours sous la direction du parquet de Valence mercredi après-midi. «*Compte tenu du profil de l'intéressé et dans un souci de préservation de l'ordre public, tous les moyens sont engagés afin de rechercher activement ce condamné. Un mandat de recherche et un mandat d'arrêt ont été décernés mardi à son encontre*», précisait une des responsables de l'enquête, jointe par téléphone.

La bonne nouvelle : les autres détenus de la prison de Valence qui visitaient le zoo ce jour là ne se sont pas évadés et ont regagné leurs cellules.

Francis GRUZELLE

Journaliste et écrivain

Carte de Presse 55411

Consulter ces articles pour un complément d'information :

https://www.20minutes.fr/faits_divers/3280199-20220429-chambery-les-deux-detenus-qui-ont-tente-de-s-evader-renvoyes-a-la-maison-d-arret

https://www.20minutes.fr/faits_divers/2987451-20210228-perigueux-deux-detenus-evadent-sciant-barreaux-prison

<https://www.tflinfo.fr/justice-faits-divers/drome-un-detenu-profit-d-une-sortie-au-zoo-pour-s-evader-2218670.html>

(1) Le **zoo d'Upie – Le jardin aux oiseaux** ou **zoo d'Upie** est un [parc zoologique](#) de six hectares, créé en 1976 et situé à [Upie](#), au sud de l'agglomération de [Valence](#), dans le [département de la Drôme](#), en région [Auvergne-Rhône-Alpes](#). Ouvert toute l'année, ce parc à l'entrée payante, présente aux visiteurs deux cents espèces d'oiseaux, correspondant à environ un millier de ces animaux , mais aussi de nombreuses espèces de mammifères, tels que le [chien-loup](#), le [zébu](#), le [lama](#), et le [wallaby](#), ainsi qu'une espèce de reptile. En outre ce parc est présenté comme un centre de reproduction pour espèces menacées.